



Préambule

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables présente le projet communal pour la douzaine d'années à venir. Il est le document cadre du PLU. Il définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

L'article L151-5 du code de l'urbanisme précise :

« Le projet d'aménagement et de développement durables définit :
1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales, lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles. »



Le Mot du Conseil Municipal :

Eygliers s'est profondément transformé en quelques années, les bâtiments délaissés revivent et les hameaux se repeuplent. Des nouveaux projets voient le jour régulièrement et redynamisent des secteurs abandonnés comme la fromagerie qui s'est ouverte récemment près de l'ancienne usine Nestlé qui abrite désormais un garage.

Notre projet communal a pour ambition de concilier les déplacements, les stationnements, les activités présentes et celles à venir et les habitations. Nous souhaitons parvenir à concilier la vie économique du bas de la commune avec la vie dans les hameaux.

Cela passe notamment par :

La préservation des terres agricoles pour le maintien de l'activité et du cadre de vie, particulièrement celles qui sont de bonne qualité : les terres plates et celles destinées à l'irrigation.

La réorganisation d'Eygliers gare qui s'est bâti au coup par coup et repenser les déplacements piétons et à vélo.

L'installation de nouveaux habitants au chef-lieu et dans les hameaux pour les maintenir vivants.



ORIENTATION 1 : Développer une offre de logement et de service adaptée

OBJECTIFS

Prioriser le développement urbain sur la partie basse de la commune

Permettre un développement démographique raisonnable et adapté au regard des objectifs communaux et des dispositions législatives

Favoriser le renouvellement urbain et la performance énergétique

ACTIONS

- Permettre le réaménagement du quartier d'Eyglies Gare afin de recréer une centralité à l'échelle de la commune
- Autoriser une urbanisation autour de l'entrée Nord le long de la route Nationale 94
- Accueillir environ 150 d'habitants supplémentaires d'ici douze ans
- Favoriser la mixité des formes urbaines
- Faciliter la réhabilitation et le renouvellement urbain
- Développer un projet d'habitation et d'activité sur le site Guérin au niveau d'Eyglies-Gare
- Encourager la performance énergétique des bâtiments



Développer les services et équipements publics

- Maintenir l'école en s'appuyant sur le développement démographique
- Favoriser l'efficacité des réseaux d'énergie et des communications numériques dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
- Replacer la mairie au niveau d'Eygliers Gare
- Rénover la salle polyvalente
- Conforter le secteur de loisirs du plan d'eau

Conforter le secteur d'activité économique autour d'Eygliers-Gare

- Renforcer l'offre commerciale et artisanale
- Développer une offre d'activité de qualité en lien avec le site de Mont-Dauphin



Orientation 2 : Améliorer les déplacements au sein du territoire communal

OBJECTIFS

Améliorer les circulations routières autour de la route nationale

ACTIONS

- Améliorer la qualité de la traversée d'Eyglieys autour de la route Nationale
- Améliorer l'accessibilité routière du Village, de la Boyère et la Font d'Eyglieys

Conforter l'offre de stationnement sur les villages

- Offrir une offre de stationnement plus lisible notamment autour d'Eyglieys-Gare et sur les hameaux
- Réaménager la zone de stationnement sur la zone basse de Milaure

Faciliter les mobilités douces

- Valoriser les chemins de découvertes en s'appuyant sur les liaisons inter-hameaux et chemins de randonnées
- Permettre une liaison cyclable entre la gare d'Eyglieys et Guillestre



Orientation 3 : Veiller à la modération de la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain

OBJECTIFS

ACTIONS

Modérer la consommation d'espace

la

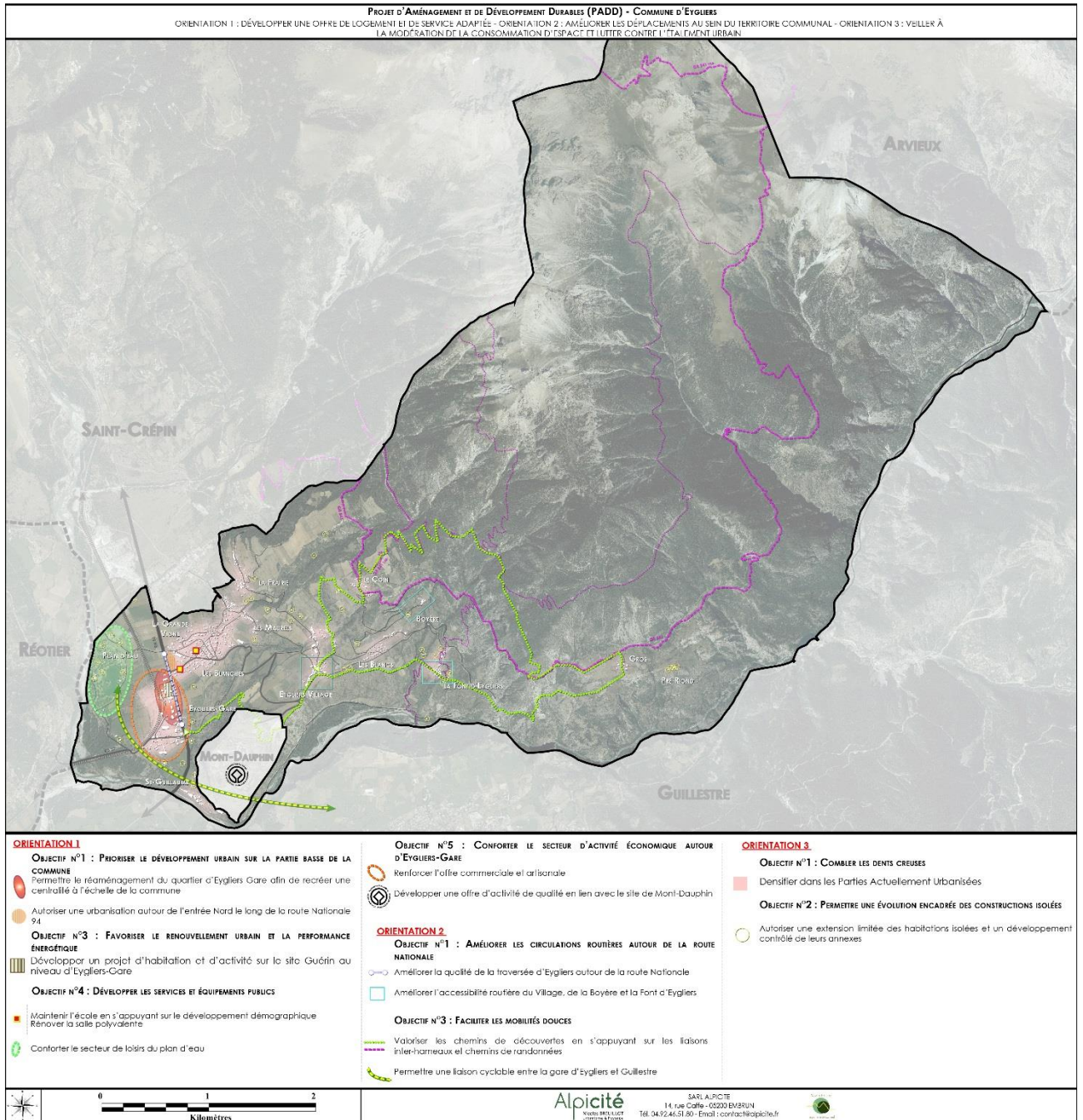
- Limiter la consommation d'espace à environ 7 ha de terrains constructibles

Comblent les dents creuses

- Densifier dans les Parties Actuellement Urbanisées
- Imposer une densité minimale sur les fonciers stratégiques
- Permettre une densification des constructions à l'échelle de la commune

Permettre une évolution encadrée des constructions isolées

- Autoriser une extension limitée des habitations isolées et un développement contrôlé de leurs annexes
- Favoriser le changement de destination de bâtiments agricoles





ORIENTATION 4 : Préserver l'identité de la commune

OBJECTIFS

Veiller au maintien des caractéristiques paysagères des hameaux

Préserver l'architecture traditionnelle de la commune

Favoriser les continuités écologiques, les réservoirs de biodiversité et le développement durable

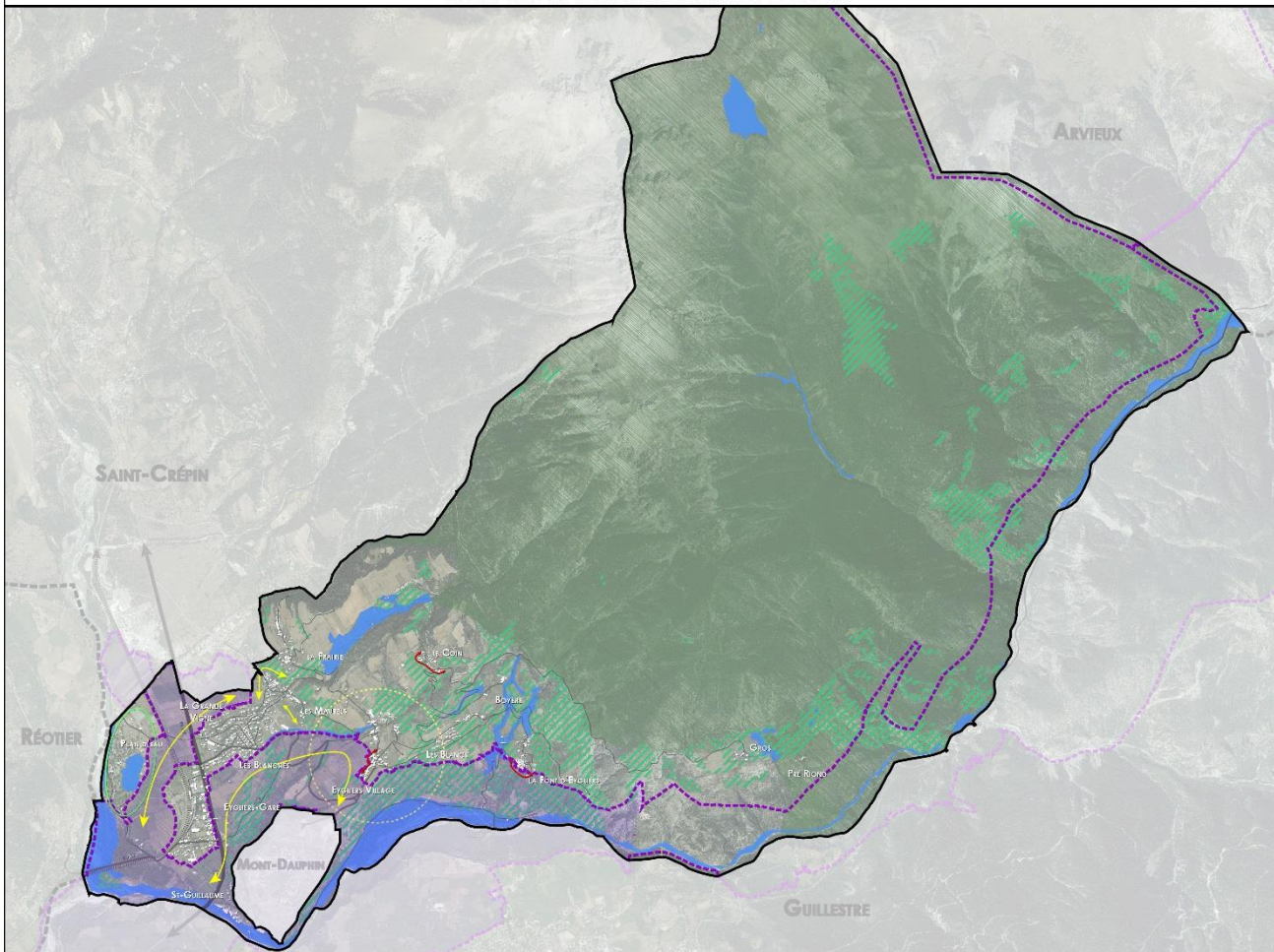
Protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques

ACTIONS

- Garantir le maintien des perspectives paysagères
- Assurer la pérennité des espaces ouverts en lien avec l'activité agricole
- Préserver les silhouettes paysagères des hameaux
- Protéger les jardins remarquables
- Veiller au maintien du site de loisirs autour du plan d'eau
- Protéger les éléments patrimoniaux et architecturaux remarquables
- Protéger les abords de la place forte de Montdauphin
- Favoriser des constructions adaptées au caractère architectural communal
- Protéger les corridors écologiques et les sites d'importance communautaire
- Se prémunir des risques naturels
- Conforter la quantité et la qualité de la ressource en eau
- Permettre un traitement efficace des eaux usées
- Assurer la protection des zones humides et des tourbières



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) - COMMUNE D'EYGLIERS
ORIENTATION 4 : PRÉSERVER L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE



- ORIENTATION 4**
- OBJECTIF N°1 : VEILLER AU MAINTIEN DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DES HAMEAUX**
- Assurer la pérennité des espaces ouverts en lien avec l'activité agricole
 - Préserver les silhouettes paysagères des hameaux
 - Veiller au maintien du site de loisirs autour du plan d'eau
- OBJECTIF N°2 : PRÉSERVER L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE DE LA COMMUNE**
- Protéger les éléments de patrimoines architecturaux remarquables
 - Protéger les abords de la place forte de Montdauphin
- OBJECTIF N°3 : FAVORISER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- Protéger les corridors écologiques et les sites d'importance communautaire
- OBJECTIF N°4 : PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES**
- Assurer la protection des zones humides et des tourbières

Scale bar: 0 1 2 Kilomètres

Alpicité SARL ALPICITÉ 14 rue Caffé - 05200 EMBRUN Tel : 04.92.46.51.80 - Email : contact@alpicite.fr

Monteco SARL MONTECO 90 ch. du réservoir - 04260 ALLOS Tel : 04.92.83.81.36 / 06.12.61.35.47 Mail : contact@monteco.fr